

Rapport développement durable du Département de la Haute-Vienne

Bilan 2025 et perspectives 2026

I. Introduction	2
II. Finalité 1 : Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère	3
A. Réduire les émissions et les consommations d'énergie du bâti	3
B. Tendre à l'autonomie énergétique du territoire par le co-développement des énergies renouvelables	4
C. Décarboner les mobilités	5
III. Finalité 2 : Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources.....	6
A. Préserver la biodiversité.....	6
B. Préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable .	8
IV. Finalité 3 : Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	9
A. Favoriser l'accès à la culture et au sport	9
B. Développer les voies vertes et les itinérances douces	11
V. Finalité 4 : Assurer la cohésion sociale, la solidarité entre territoires et entre générations.....	12
A. Accompagner le maillage des réseaux d'économie sociale et solidaire et de réemploi.....	12
B. Accompagner le développement de la mobilité et l'accès aux services....	13
C. Favoriser la solidarité et lutter contre la précarité.....	14
VI. Finalité 5 : Fonder les dynamiques de développement selon les modes de production et de consommation responsables	15
A. Garantir une alimentation saine, durable et traçable.....	15
B. Sensibiliser et accompagner les citoyens dans la transition écologique ...	17
C. Sensibiliser et valoriser les actions des agents départementaux en faveur de la transition écologique	18

I. Introduction

Pleinement consciente des défis environnementaux majeurs et du rôle qu'elle peut jouer à son échelle, la collectivité départementale a mené en 2023 une étude visant l'élaboration d'un état des lieux environnemental et climatique et d'une stratégie de transition écologique et solidaire.

Cette étude avait pour objectifs, au travers d'une analyse transversale, de :

- définir le rôle et les actions du Département dans le périmètre de ses compétences et aux côtés de ses partenaires (actions engagées en régie ou indirectes) en vue de hiérarchiser les leviers de transition ;
- répondre aux enjeux actuels et futurs de la collectivité et du territoire notamment en termes de reconquête de la biodiversité, de prise en compte d'indicateurs santé-environnement, consommation d'énergie, production et émissions de gaz à effet de serre...

Grâce aux données collectées et leur mise en perspective, le Département, garant des solidarités humaines et territoriales, a élaboré et adopté début 2024 sa stratégie de transition écologique et solidaire. Ainsi, ont été définis 10 objectifs à long terme et 28 objectifs opérationnels.

Cette dimension opérationnelle s'adosse à 5 facteurs transversaux, qui permettent d'en garantir la réussite : le pilotage, l'adaptation des compétences et des moyens, l'intégration de l'éco-exemplarité dans les pratiques de la collectivité, l'identification des leviers financiers et partenariats actuels et futurs ainsi que la valorisation de l'action du Département en matière de transition écologique. Cette feuille de route, déclinée en 172 actions, est entrée en phase opérationnelle avec des réalisations projetées à court, moyen et long termes.

En 2025, malgré le contexte financier qui a pesé sur l'élaboration budgétaire de la collectivité, le Département a fait le choix de poursuivre son accompagnement auprès des acteurs locaux, tout en étant contraint d'en ajuster le niveau. Ainsi, le Département a engagé 57 % des actions visées dans sa stratégie de transition, afin de répondre aux objectifs de développement durable, intégrant la cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations, et l'indispensable accompagnement des plus fragiles.

Par ailleurs, dans un objectif nécessaire de sobriété énergétique, le Département a poursuivi en 2025 la mise en œuvre du Plan énergie, ensemble de mesures et de pratiques visant à réduire la demande en énergie tout en préservant l'accès de tous aux services essentiels, dans lequel il s'est engagé en 2022 et qui s'articule autour de 2 axes :

- un axe « sobriété énergétique » proposant des mesures de réduction de la consommation énergétique à court et moyen termes, structurées autour de 7 volets : électricité, chauffage / climatisation, mobilité / déplacements, sobriété numérique, bâtiment, papier, achats / fournitures ;
- un axe « gestion de crise » constitué par un plan de fonctionnement des services en mode dégradé en cas de rupture d'approvisionnement énergétique durant la période hivernale, articulé à la démarche de cybersécurité.

Dans ce contexte, le présent rapport, transversal aux compétences directes et indirectes du Département, apporte des éclairages ciblés sur des actions particulièrement structurantes réalisées au cours de l'année 2025 en termes de développement durable et sur les perspectives envisagées pour 2026.

II. Finalité 1 : Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Le Département de la Haute-Vienne a poursuivi sa dynamique de lutte contre le changement climatique à travers la réduction des émissions et des consommations d'énergie, le co-développement des énergies renouvelables, la décarbonation des mobilités et des infrastructures.

A. Réduire les émissions et les consommations d'énergie du bâti

Objectifs

- Accompagner la réduction des consommations du parc départemental.
- Accompagner la rénovation du parc privé vers des logements écologiquement responsables.

Actions phares 2025

- Poursuite de la réalisation d'audits énergétiques sur 9 bâtiments abritant des Maisons du Département à vocation sociale ou technique et propositions de scénarii de travaux visant l'intégration d'énergies renouvelables, en partenariat avec le Syndicat énergies Haute-Vienne (SEHV).
- Renseignement de la plateforme numérique « Observatoire de la performance énergétique, de la rénovation et des actions du tertiaire » (OPERAT) pour 44 sites départementaux, favorisant un meilleur suivi des consommations d'énergie et un suivi financier spécifique.
- Poursuite des travaux d'isolation du bâti départemental avec la réfection des façades et des toitures terrasses du collège d'Isle, des études de maîtrise d'œuvre pour la réfection des façades du bâtiment de l'externat du collège de Couzeix, du gymnase du collège Pierre Donzelot, ainsi que des bâtiments administratifs et techniques du garage départemental à Limoges.
- Poursuite du déploiement du système de supervision de Gestion technique des bâtiments (GTB) départementaux, avec une mise en place dans les collèges d'Ambazac et Couzeix.
- Emploi de matériaux à faible impact environnemental privilégié dans les travaux liés aux bâtiments départementaux (enduits de façades, peintures et revêtements de sols, isolants thermiques des combles et des façades).
- Mise en place d'une politique d'extinction nocturne des postes informatiques et des écrans des agents de la collectivité afin de réduire la consommation électrique.
- Engagement dans une démarche éco-responsable en allongeant la durée de vie des équipements informatiques et téléphoniques en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en favorisant l'économie circulaire.
- Renouvellement du parc d'éclairage des bureaux et des magasins de stockage de la Bibliothèque départementale avec le choix d'un éclairage LED plus économe en énergie en substitution des néons.

En chiffres

- 44 sites départementaux suivis en termes de consommation d'énergie.
- Plus de 2 000 contacts enregistrés auprès de Nov habitat 87.

- Création du guichet unique « Nov habitat 87 » : depuis le 1^{er} janvier 2025, le Département porte, en partenariat avec 11 Communautés de communes, un Service public de la rénovation de l’habitat (SPRH) et propose une offre de services pour la rénovation et l’amélioration de l’habitat privé, dans le cadre de la politique de l’habitat portée par l’Agence nationale de l’habitat (Anah). Nov habitat 87 est un service neutre et gratuit d’information et de conseil pour toute question relative à la rénovation du logement, qu’il s’agisse de rénovation énergétique, d’adaptation à l’avancée en âge ou au handicap, ainsi que d’habitat dégradé.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- la mise en place d’un schéma directeur immobilier relatif au patrimoine de la collectivité avec un diagnostic multicritère du parc et une stratégie prenant en compte les besoins métiers, les exigences réglementaires et les grands axes de la politique départementale ;
- le déploiement du système de GTB dans les collèges Jean Rebier à Isle, Pierre Donzelot et Bernart de Ventadour à Limoges, et Paul Langevin à Saint-Junien.

B. Tendre à l’autonomie énergétique du territoire par le co-développement des énergies renouvelables

Objectifs

- Rendre le Conseil départemental autonome en termes de consommation énergétique.
- Accompagner les Communes et EPCI à la réduction de leurs consommations et à la production d’énergie renouvelable.
- Contribuer à l’autonomie de la Haute-Vienne en production d’énergie renouvelable.

Actions phares 2025

- Installation d’une chaudière biomasse au collège d’Ambazac (granulés bois).
- Finalisation de l’implantation de panneaux photovoltaïques au collège de Saint-Sulpice-les-Feuilles et au stade d’athlétisme couvert sur le site de Chéops 87. Etudes en cours pour les collèges de Saint-Germain-les-Belles et Aix-sur-Vienne, les Maisons du Département de Nantiat et René Coty à Limoges, ainsi qu’à la piscine de Saint-Pardoux et sur l’ombrière de l’aire de covoiturage de la RD 20 à Aix-sur-Vienne.
- Accompagnement de diagnostics énergétiques et de travaux d’économie d’énergie, de rénovation énergétique et d’isolation sur les bâtiments publics.

En chiffres

- 10 chaudières biomasse dans les bâtiments départementaux dont une nouvelle installation en 2025.
- 8 sites départementaux raccordés à un réseau de chaleur.
- 2 bâtiments départementaux nouvellement équipés de panneaux photovoltaïques et 5 en cours d’études.
- 37 projets de Communes et leurs groupements relatifs à la transition énergétique accompagnés à hauteur de 623 275 €.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- la poursuite des études de faisabilité pour l'installation de chaudières biomasse dans les collèges de Châteauneuf-la-Forêt, Châlus et Saint-Sulpice-les-Feuilles ;
- l'étude de faisabilité de raccordements à des réseaux de chaleur.

C. Décarboner les mobilités

Objectif

→ Promouvoir les mobilités douces et favoriser les mobilités partagées.

Actions phares 2025

- Poursuite de la décarbonation de la flotte automobile départementale avec l'installation d'un dispositif de télématique dans les véhicules de service afin d'optimiser le pilotage et la gestion (suivi des kilométrages, alertes techniques, analyse des comportements permettant de proposer une sensibilisation à l'éco-conduite, calcul de l'empreinte carbone).
- Acquisition d'une épareuse électrique destinée à l'entretien du site du Lac de Saint-Pardoux.
- Poursuite des dispositifs d'aides à la mobilité à destination des agents départementaux afin d'encourager le recours aux transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo dans les déplacements domicile - travail.
- Actions de sensibilisation et de formation à l'éco-conduite à destination des agents départementaux.
- Création d'une nouvelle aire de covoiturage d'une capacité de 11 places sur la commune de Linards.
- Réalisation de bandes multifonctionnelles dédiées à la sécurisation des cyclistes sur la RD 220 à Bonnac-la-Côte.
- Dispositifs d'aides à destination des Communes et leurs groupements dédiés au développement des mobilités partagées.

En chiffres

- 11 % de véhicules à faibles émissions dans la flotte automobile départementale.
- 109 agents bénéficiaires des aides aux transports collectifs (janvier à octobre 2025).
- 25 aires de covoiturage départementales pour une capacité totale de 400 places.
- 162 550 € d'aides dédiées à la création de pistes cyclables le long des routes départementales.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- une évolution du dispositif des aides aux Communes relatif aux grosses réparations de voirie communale (GRVC), en partenariat avec l'Agence technique départementale (ATEC 87), intégrant des critères d'éligibilité fondés sur une approche technique, durable et environnementale ;
- une étude de faisabilité pour la création d'une aire de covoiturage à Saint-Victurnien.

III. Finalité 2 : Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Le Département de la Haute-Vienne a renforcé son action destinée à préserver et à protéger la biodiversité, notamment au travers de sa politique en faveur des Espaces naturels sensibles (ENS), la protection des milieux et des ressources, et la préservation de la ressource en eau.

A. Préserver la biodiversité

Objectifs

- Structurer un réseau des Espaces naturels sensibles (ENS) en Haute-Vienne.
- Développer la connaissance sur la biodiversité du territoire.
- Favoriser la biodiversité dans les domaines d'action du Département.
- Préserver les écosystèmes forestiers départementaux.
- Reconquérir et préserver les écosystèmes aquatiques et humides.

Actions phares 2025

- Poursuite de l'élaboration du schéma départemental des ENS en Haute-Vienne en concertation avec les structures locales.
- Élaboration d'une charte graphique et d'un site internet dédié à la valorisation du futur réseau des ENS.
- Sur l'ENS de l'étang de la Pouge :
 - o partenariat avec le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABV) pour l'animation des actions menées au titre de la préservation des milieux ;
 - o lancement d'un comité technique pour la gestion du site ;
 - o réalisation d'une étude avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) pour identifier les actions à mener afin d'améliorer l'accueil des oiseaux sur le site ;
 - o réalisation de travaux de réparation au niveau de l'observatoire ornithologique ;
 - o mise en place d'un système de télégestion en amont de l'étang afin de suivre l'évolution du débit du Gorret et du niveau de l'étang ;
 - o curage du bassin de décantation préalablement à la vidange de l'étang prévue en 2026 ;

- réalisation d'actions cofinancées par l'Union européenne telles que la remise en état des peuplements forestiers et la création de mares (habitats favorables notamment au crapaud sonneur à ventre jaune).
- Sur l'ENS de la forêt de Ligoure :
 - réparation de la passerelle d'accès au site de Châluçet suite aux intempéries ;
 - poursuite de l'expérimentation des « îlots d'avenir » en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) et le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, avec 4 hectares de forêt plantés en chênes pubescents et liquidambers afin de tester l'acclimatation de nouvelles essences forestières pour faire face aux enjeux du dérèglement climatique.
- Sur l'ENS des Vaseix : réfection de 2 parkings avec la création d'une haie champêtre composée d'essences locales, visant à améliorer l'accueil du public tout en préservant la biodiversité.
- Sur l'ENS du Mont Gargan :
 - ouverture d'un nouveau sentier d'interprétation d'une distance de 3 km ;
 - expérimentation du bâtonnage de la fougère aigle et de la bourdaine, technique permettant une recolonisation naturelle par les bruyères sans utilisation d'outils mécaniques.
- Sur l'ENS de la tourbière des Duges : inauguration de la muséographie de la Maison de la réserve.
- Sur l'ENS de la forêt de Châteauneuf-la-Forêt :
 - réalisation d'un inventaire des amphibiens et des chiroptères par le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) ;
 - lancement du premier projet de forêt « laboratoire » sur le territoire haut-viennois avec l'ONF, afin d'évaluer différentes pratiques forestières et trouver un équilibre entre gestion forestière, biodiversité et adaptation au changement climatique.
- Sur le site de Saint-Pardoux :
 - réalisation d'un inventaire de la jussie, plante exotique envahissante, par la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) ;
 - finalisation des profils de baignade des 3 plages et d'une étude relative à la préservation de la qualité de l'eau.
- Déploiement de pratiques de fauchage raisonné sur l'ensemble des abords des routes départementales afin de préserver la biodiversité et améliorer l'empreinte carbone de la collectivité.
- Expérimentation d'une signalétique sur la route départementale n°901 entre Ladignac-le-Long et Saint-Yrieix-la-Perche visant à sensibiliser les automobilistes et ainsi protéger les hérissons d'Europe.
- Mise en place de mesures compensatoires liées aux projets routiers comprenant des travaux réalisés en régie par les agents du Département formés par le

En chiffres

- 7 ENS départementaux.
- 4 mares créées ou restaurées à l'étang de la Pouge.
- 4 hectares de forêt plantés en îlots d'avenir à Ligoure.
- 1 nouveau sentier d'interprétation au Mont Gargan.
- 2 inventaires de la faune et de la flore.
- 2 suivis écologiques de sites liés à des mesures compensatoires.

Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Nouvelle-Aquitaine et des suivis écologiques sur les Communes de Val d'Issoire et d'Aixe-sur-Vienne afin de mesurer l'effet des actions préconisées.

- Acquisition de 42 ha de la forêt des Loges située à proximité de l'ENS de la forêt des Vaseix et des méandres de la Vienne, afin de préserver les écosystèmes forestiers et garantir les continuités écologiques.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- de finaliser l'élaboration du schéma départemental des ENS ;
- de poursuivre les inventaires faunistiques et floristiques et les actions d'entretien et de valorisation des ENS ;
- de réaliser la vidange de l'étang de la Pouge et d'y aménager une zone d'accueil et un poste de pêche sécurisé pour améliorer l'accès du site aux personnes en situation de handicap ;
- d'étudier la faisabilité technique d'une mise en pâturage des landes à bruyères et des pelouses du Mont Gargan afin d'entretenir durablement le site ;
- de mettre en place des actions pour contenir la jussie sur le Lac de Saint-Pardoux.

B. Préserver la ressource en eau et sécuriser l'alimentation en eau potable

Objectifs

- Préserver la ressource en eau.
- Sécuriser l'alimentation en eau potable.

Actions phares 2025

- Poursuite de l'étude prospective de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable en intégrant les effets du changement climatique avec l'élaboration de scénarii de sécurisation et d'orientations relatives à la préservation de la ressource.

En chiffres

- 575 000 € d'accompagnement financier pour l'action de l'ATEC 87.
 - 68 projets de Communes et leurs groupements relatifs au cycle de l'eau accompagnés pour un montant de 1,5 M€ en 2025.
 - 30 exploitations bénéficiaires d'un PSE.
- Élaboration d'une convention de partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) dans le cadre de son 12^{ème} programme d'intervention, afin de mettre en œuvre sur le territoire une gestion intégrée et équilibrée des ressources en eau, intégrant un nouvel axe sur les milieux aquatiques.
 - Poursuite du financement de l'ATEC 87, avec un élargissement des missions sur la thématique de l'eau potable.
 - Mise en place de critères liés à la perméabilité et la gestion des eaux pluviales dans l'instruction des demandes de subventions intégrant des projets d'aménagement et/ou de terrassement.
- Poursuite du dispositif expérimental relatif aux Paiements pour services environnementaux (PSE) financés par l'AELB afin de rémunérer des exploitations

agricoles engagées dans des pratiques visant la préservation de l'eau et de la biodiversité, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne et l'Organisation des producteurs associés du Limousin (OPALIM).

- Réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement du Lac de Saint-Pardoux.
- Installation d'un récupérateur d'eau de pluie à la Maison du Département d'Eymoutiers en vue notamment de l'hydro-régénération des chaussées pour le traitement des ressues en période de fortes chaleurs.
- Nouvelle aide pour l'installation de systèmes de récupération et de stockage des eaux pluviales portée par les Communes et leurs groupements.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit la finalisation de l'élaboration du programme pluriannuel d'actions visant la préservation de la ressource et la sécurisation de la distribution en eau potable ainsi que ses premières déclinaisons.

IV. Finalité 3 : Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Compte tenu de la pluralité de ses compétences, le Département s'efforce, chaque fois que cela est possible, de croiser et de conjuguer ses différentes actions afin de contribuer au développement le plus harmonieux possible des Haut-Viennois.

A. Favoriser l'accès à la culture et au sport

Objectif

→ Donner accès aux vecteurs de citoyenneté que sont le sport et la culture.

Actions phares 2025

- Continuité du dispositif Shake@do 87 d'une valeur de 40 € qui s'adresse à tous les collégiens scolarisés en classe de 3^{ème} et aux enfants de la tranche d'âge 14-15 ans accueillis en établissement spécialisé, domiciliés en Haute-Vienne, sans critère de ressources.
- Continuité du Pass'club d'une valeur de 25 € qui s'adresse à tous les collégiens scolarisés en classe de 6^{ème} et aux enfants de la tranche d'âge 11-12 ans accueillis en établissement spécialisé, domiciliés en Haute-Vienne, sans critère de ressources.
- Participation aux frais de transport des collèves vers les équipements sportifs et aux droits d'entrée des équipements aquatiques.
- Organisation d'une Journée olympique le 22 juin à Saint-Pardoux, avec des ateliers d'initiation aux sports nautiques et de plage (beach rugby, beachminton, beach handball, beach wrestling ou lutte de plage, waterpolo, marche aquatique, voile,

En chiffres

- 1 234 commandes de Shake@do 87 pour l'année scolaire 2024-2025.
- 1 036 Pass'club envoyés pour l'année scolaire 2024-2025.
- 2 journées olympiques organisées avec des ateliers d'initiation au sport.

paddle...), ainsi que des disciplines handisports (boccia ou sarbacane).

Dans la continuité, le Département, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif, a également réuni 250 collégiens pour la journée "La Haute-Vienne garde la flamme", sur le site de Chéops 87 le 13 novembre dernier. Ces derniers ont pu profiter des 16 ateliers dédiés au sport, aux valeurs du sport et à la nutrition.

- Inauguration du stade d'athlétisme couvert Marie-José Pérec, né de la concertation avec le mouvement sportif lors des Assises du sport de la Haute-Vienne organisées en 2016.
- Célébration des sportifs haut-viennois qui ont marqué la saison 2024/2025 par leurs performances et leur engagement.
- Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne – Château de Rochechouart :
 - o célébration des 40 ans du musée avec une programmation articulée en trois temps (printemps, été, automne) ;
 - o poursuite de la politique d'ouverture à tous les publics *via* les dimanches gratuits (hors juillet et août), la participation à la « Nuit des Musées » et aux « Journées européennes du patrimoine » ;
 - o reconduction de l'association avec le Centre d'art et du paysage de Vassivière et les Domaines de Boisbuchet et des Etangs (Charente) ;
 - o développement d'un partenariat avec le Placement éducatif à domicile (PEAD 87) afin de permettre aux enfants issus de ce dispositif de bénéficier des enseignements et activités proposés par le service des publics.
- Accompagnement en ingénierie par les référents de la Bibliothèque départementale de prêt de deux projets de réaménagement de bibliothèques du réseau (Couzeix et Rochechouart) en vue de créer un nouvel espace sur la base du réemploi de mobiliers et matériaux, *via* un outil collaboratif et une démarche participative associant des usagers, des professionnels et des élus.
- Insertion de clauses environnementales dans le cahier des charges relatif à la programmation artistique du festival « Au Bout du Conte... » pour la période 2025-2029.
- Poursuite des efforts pour minimiser les impacts environnementaux des manifestations culturelles organisées par la Bibliothèque départementale de prêt par l'optimisation des déplacements des intervenants sur le territoire, le recours aux produits locaux et aux circuits courts pour les repas, le partenariat avec des prestataires locaux qui eux-mêmes intègrent ces préoccupations dans leurs actions (limitation de la production de déchets, utilisation de dispositifs recyclables par exemple).
- Au niveau des Archives départementales :
 - o accompagnement des élèves de l'Institut national supérieur de professorat et de l'éducation (Inspé) à la réalisation d'ateliers autour du Moyen-Âge afin de construire une séance pratique à destination des élèves de CM1/CM2 de l'école Jean Zay de Limoges ;
 - o numérisation et mise en ligne des tables alphabétiques et répertoires permettant d'accéder facilement aux registres des hypothèques et des successions afin de faciliter les recherches sur l'histoire des familles ;
 - o numérisation de la presse pour permettre l'accès à ces ressources sur Gallica-BNF.
- Lancement de la rénovation du Centre de la Mémoire d'Oradour afin de l'adapter sur les plans historique et scénographique.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- des actions au bénéfice de publics spécifiques en difficulté d'accès à la lecture (lire ensemble avec les tout-petits, lutte contre l'illettrisme, bibliothèques amicales de l'autisme, séniors en bibliothèques) ;
- l'intégration des enjeux de la transition écologique dans le programme de formation élaboré par la BDHV au bénéfice des professionnels et des bénévoles des bibliothèques de la Haute-Vienne ;
- la mise à disposition auprès des bibliothèques du réseau d'un mobilier réalisé sur mesure, en carton recyclé, éco-conçu et durable, pour le kit « Facile à lire adultes ».

B. Développer les voies vertes et les itinérances douces

Objectifs

- Proposer des activités en connexion avec la nature.
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire.

Actions phares 2025

- Structuration et promotion de la Vélidéale allant de Royère-de-Vassivière à Saint-Nazaire en traversant les départements de Creuse, Haute-Vienne, Charente, Deux-Sèvres, Vendée et Loire-Atlantique, avec notamment la mise en ligne d'un site Internet dédié, www.lavelideale.fr.
- Amélioration de la sécurité des cyclotouristes *via* de nouveaux itinéraires moins fréquentés par les véhicules à moteur sur la Vélidéale à Aix-sur-Vienne et sur la Saint-Jacques à vélo à Saint-Yrieix-la-Perche.
- Inauguration d'un nouveau sentier de randonnée de 8,6 km au Palais-sur-Vienne, inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).
- Accompagnement financier de l'étude de faisabilité pour la continuité de la voie verte sur le secteur Rancon - Châteauponsac réalisée par la Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».
- Adoption d'un dispositif de soutien financier aux territoires portant sur les aires de services aux abords des véloroutes et voies vertes, adossé à la démarche ADEME.
- Organisation de la 22^{ème} édition de l'évènement « Randonnez-vous en Haute-Vienne » le dimanche 7 septembre 2025 dans les Monts de Blond.

En chiffres

- 390 km balisés en voies vertes ou véloroutes.
- 4 931 km et 330 boucles de chemins inscrits au PDIPR.
- 2 500 participants à la 22^{ème} édition de « Randonnez-vous en Haute-Vienne ».

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- une nouvelle édition de la charte départementale de randonnée, comprenant des préconisations pour les aménagements, la gestion, le balisage et la valorisation des itinéraires ;
- le renforcement de la communication relative au tourisme durable, et la structuration d'une complémentarité entre les modes d'itinérance douce (pédestre, vélo, équestre), en cohérence avec la destination Limousin - Nouveaux horizons.

V. Finalité 4 : Assurer la cohésion sociale, la solidarité entre territoires et entre générations

Le Département est au cœur de la cohésion sociale. Par son maillage territorial et l'organisation déconcentrée de ses services, il intervient en tout point du territoire pour accompagner les citoyens les plus démunis à tous les âges de la vie. Ses compétences relatives à l'action sociale, à la résorption de la précarité énergétique, aux actions de prévention dès la petite enfance, à la protection des mineurs, à l'accompagnement des familles, des allocataires du RSA, des personnes âgées et des personnes handicapées, sont autant de domaines d'intervention qui contribuent à la solidarité entre les territoires et les générations.

A. Accompagner le maillage des réseaux d'économie sociale et solidaire et de réemploi

Objectifs

- Accompagner le recyclage des déchets sur le territoire.
- Mobiliser des entreprises d'insertion dans le cadre de marchés publics.
- Soutenir les initiatives innovantes du territoire en matière de réemploi.

Actions phares 2025

- Accompagnement des actions de prévention, de réduction et de tri des déchets portées par le Syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers (SYDED), notamment pour le déploiement de conteneurs d'apport volontaire de cartons et le réaménagement de la déchèterie de Mailhac-sur-Benaize.
- Poursuite du soutien aux Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), avec, en 2025, un nouveau partenariat avec l'association d'insertion RESPIR implantée à Saint-Yrieix-la-Perche pour revaloriser des déchets plastiques et textiles, par des procédés de « surcyclage » allant au-delà du simple réemploi ou recyclage, et transformer des matières en nouveaux usages ou objets (par exemple, la fabrication de « briquettes » en tissu).
- Poursuite de la plateforme d'économie circulaire des aides techniques, dispositif de réemploi porté par Envie autonomie qui se charge de la collecte, du tri, de la

En chiffres

- 54 465 € de subvention d'investissement dans les actions d'amélioration du tri des déchets.
- 70 000 € pour la plateforme d'économie circulaire des aides techniques dédiées aux personnes âgées ou en situation de handicap.

remise en bon état d'usage, de la distribution ainsi que de la maintenance/réparation d'aides techniques destinées aux personnes en perte d'autonomie.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit la poursuite d'actions visant la réalisation des objectifs fixés.

B. Accompagner le développement de la mobilité et l'accès aux services

Objectifs

- Faciliter les déplacements des personnes pour lesquelles la mobilité constitue un frein à l'emploi, et plus globalement à leur insertion.
- Apporter un ensemble de services aux personnes qui en sont le plus éloignées comme les personnes en situation d'insertion sociale, les personnes âgées ou les personnes handicapées.

Actions phares 2025

- Mise à disposition de véhicules 2 et 4 roues sur l'ensemble du département, ainsi que des prestations d'entretien, réparation et vente de véhicules d'occasion proposées par un garage solidaire.
- Déploiement d'une offre de formation au permis B (auto-école sociale) et d'une offre de diagnostic et d'accompagnement, assurées par des conseillers mobilité.
- Subvention d'investissement destinée à l'acquisition de véhicules afin d'apporter un soutien aux Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).
- Bourse d'aide au permis de conduire destinée aux jeunes de 15 à 25 ans sous conditions de ressources.
- Aide pour les étudiants haut-viennois de familles à revenus modestes poursuivant leurs études à l'étranger.
- Dispositif d'aide au maintien des services à la population en milieu rural et des activités commerciales et artisanales assurant un service de proximité nécessaire à la satisfaction des besoins de la population sur les Communes rurales de moins de 2 000 habitants.
- Poursuite du programme « Petites villes de demain » avec l'accompagnement d'une étude pour le développement de l'intermodalité sur le site de La Gare à Nexon et d'une étude pré-opérationnelle et assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement d'une médiathèque et d'un auditorium à Châteauponsac.

En chiffres

- 410 700 € alloués pour l'achat de 43 véhicules en 2024-2025 pour des SAAD.
- 163 dossiers de bourse d'aide au permis de conduire (24 800 €) sur la période janvier-octobre 2025.
- 32 bénéficiaires de l'aide pour les études à l'étranger (12 215 €) sur la période janvier-octobre 2025.
- 4 projets d'aide au maintien des services à la population en milieu rural soutenus pour un montant total de 72 780 €.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit la poursuite d'actions visant la réalisation des objectifs fixés.

C. Favoriser la solidarité et lutter contre la précarité

Objectif

→ Accompagner les citoyens les plus démunis.

Actions phares 2025

- Tarification unique de restauration pour l'ensemble des collèges publics haut-viennois à compter du 1^{er} septembre 2025, et tarifs sociaux pour apporter une aide significative aux familles les plus défavorisées.
- Nouvelle aide départementale à l'acquisition de logements, adoptée en mars 2025 pour la période 2025-2026, visant à favoriser l'installation de foyers sur 91 communes en déprise démographique.
- Politique départementale de soutien à l'habitat (précarité énergétique, insalubrité et maintien à domicile) avec des aides aux particuliers (programme départemental de l'habitat) et aux Communes pour des travaux concernant l'amélioration de l'habitat et la maîtrise de l'énergie, ainsi que l'accompagnement des actions développées par l'ODHAC 87 (logements sociaux et rénovation énergétique progressive du parc).
- Gestion du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) accordant des aides financières aux ménages aux revenus modestes pour l'installation ou le maintien dans le logement, et finançant des accompagnements spécifiques et des actions de prévention dans le domaine de la précarité énergétique.
- Maintien du Fonds départemental d'aide à l'énergie (FDAE) pour les foyers non éligibles au FSL afin de préserver ou de garantir la fourniture d'énergie.
- Déploiement de la fibre : la quasi-totalité du territoire départemental est raccordée à la fibre optique en 2025.
- Organisation de « matinées seniors » pour lutter contre la fracture numérique.
- Construction d'un nouveau Lieu de vie et d'accueil (LVA) de jeunes à Aix-sur-Vienne pour accueillir les enfants placés.

En chiffres

- 49 ménages accompagnés pour l'acquisition de leur logement, représentant un montant d'aides de 202 000 €.
- 300 dossiers de rénovation de logements accompagnés à hauteur d'un montant global de plus de 353 000 €.
- 4 constructions de logements adaptés aux personnes âgées et handicapées aidées pour un montant de 40 000 €.
- 66 bénéficiaires de l'Aide à la vie partagée (AVP) pour un montant de 385 000 €.
- 60 ateliers gratuits de découverte des usages d'Internet à destination des haut-viennois de 60 ans et plus.
- 162 bénéficiaires du FDAE en 2024 et 43 ménages ayant fait l'objet d'une visite à domicile.

- Signature d'une convention de partenariat avec la protection civile pour soutenir Mayotte suite au passage dévastateur du cyclone de décembre 2024 avec une subvention exceptionnelle de 10 000 €.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit la poursuite d'actions visant la réalisation des objectifs fixés.

VI. Finalité 5 : Fonder les dynamiques de développement selon les modes de production et de consommation responsables

Le développement durable demande de revoir les habitudes et d'adopter des modes de consommation et de production plus raisonnés et respectueux de l'environnement afin de limiter la pollution des milieux, la surexploitation des ressources naturelles et les atteintes à la biodiversité.

A ce titre, le Département a initié des dispositifs de soutien aux circuits courts, à la production biologique, à l'approvisionnement de proximité dans les restaurants des collèges, ainsi que des actions de sensibilisation à destination des citoyens et l'intégration de l'éco-exemplarité dans les pratiques internes.

A. Garantir une alimentation saine, durable et traçable

Objectifs

- Permettre l'accès au « bien manger » en Haute-Vienne.
- Accompagner le changement des pratiques agricoles.
- Favoriser l'autonomie alimentaire du territoire.
- Limiter le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets.

Actions phares 2025

- Animation de la plateforme Agrilocal87 qui permet une mise en relation des acheteurs de la restauration collective et des producteurs locaux afin de renforcer les circuits courts : organisation de rencontres producteurs / acheteurs, création d'une lettre d'information et d'un livre de recettes proposées par des chefs de cuisine des collèges, participation aux trophées nationaux acheteurs et fournisseurs.
- Dispositif départemental d'Encouragement au bien manger (EBM) pour améliorer la qualité des denrées proposées en restauration scolaire (part d'achats de produits locaux et biologiques).
- Attribution d'un forfait complémentaire aux LVA, en fonction du nombre d'actions menées en lien avec le bien manger (ateliers cuisine, participation aux activités de la ferme...).
- Sensibilisation aux métiers de l'agriculture et à l'alimentation saine, en partenariat avec des producteurs locaux et le lycée agricole des Vaseix, dans les collèges Anatole France à Limoges, Simone Veil à Rochechouart, Jean Rebier à Isle et Jean Monnet à Châteauneuf-la-Forêt.

En chiffres

- 89 acheteurs ayant passé au moins 1 commande sur Agrilocal87.
 - 122 producteurs ayant effectué au moins 1 livraison *via* Agrilocal87.
 - 50 % de commandes en produits issus de l'agriculture biologique *via* Agrilocal87.
 - 15 % de denrées alimentaires bio dans les collèges entre décembre 2024 et août 2025.
 - 3 animations au « bien manger » dans les collèges.
 - 4 LVA ayant bénéficié d'un forfait complémentaire.
 - 54 ateliers « bien manger » organisés dans les LVA en 2024, et une cible de 50 ateliers en 2025 (action en cours).
- Mise en lumière des produits et savoir-faire locaux au Salon international de l'agriculture et au Festival de l'agriculture et de l'élevage de la Haute-Vienne à Panazol.
 - Dispositifs d'accompagnement des agriculteurs sur les enjeux du renouvellement générationnel et du développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement :
 - o une prime départementale à l'installation des nouveaux et jeunes agriculteurs ;
 - o des aides aux investissements matériels des Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), à la diversification des productions maraîchères, à la transformation et la commercialisation des produits agricoles, à la lutte contre la tuberculose bovine et à l'abreuvement ;
 - Développement de nouvelles interventions en faveur de la sécurité sanitaire, outre l'action centrale du laboratoire départemental d'analyses et de recherches : kit biosécurité nouveaux installés en élevage, kits introduction à destination des ovins et bovins.
- Réduction des déchets et du gaspillage dans les collèges :
 - o formation des équipes de cuisine ;
 - o partenariat avec des éleveurs canins afin de valoriser les restes de repas ;
 - o expérimentation du don alimentaire en partenariat avec la Banque alimentaire ;
 - o mise en place et suivi du compostage sur site ;
 - o optimisation de la gestion des déchets produits et de la réduction du nombre de bacs d'ordures ménagères ;
 - o accompagnement des établissements pour le réemploi et la gestion des déchets.
 - o organisation le 29 janvier d'une journée technique à destination des équipes des collèges, en collaboration avec le SYDED, Limoges Métropole et la Banque alimentaire, sur le thème « La lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion durable des déchets en restauration collective ».
 - Extension du contrat passé par le Département avec la société « La boîte à papiers » spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets, pour le recyclage des livres de la Bibliothèque départementale de prêt pilonnés en raison de leur vétusté.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- le renforcement de l'animation pour le développement des circuits courts avec une augmentation du nombre de rencontres et une diversification des formats ;
- une cible de 60 ateliers « bien manger » dans les LVA.

B. Sensibiliser et accompagner les citoyens dans la transition écologique

Objectif

→ Informer les citoyens et encourager la participation.

Actions phares 2025

- Création d'un site Internet dédié à la valorisation des ENS de la Haute-Vienne, mettant en avant l'action du Département, les événements et les actions de médiation.
- Animations de sensibilisation sur les ENS en partenariat avec le SABV, le Conservatoire botanique national (CBN) Massif Central, le GMHL, la LPO, le Parc naturel régional (PNR) Périgord-Limousin, la FREDON Nouvelle-Aquitaine, la FDAAPPMA et le CEN Nouvelle-Aquitaine.
- Participation le 24 septembre à l'opération nationale « Tous en forêt » en partenariat avec l'ONF : visite de la forêt départementale des Vaseix intégrant les enjeux du changement climatique (observation de ses impacts sur les écosystèmes forestiers et les pratiques de gestion durable mises en place).
- Co-animation, avec France nature environnement Limousin, d'un « forum forêt » le 7 novembre pour rencontrer et échanger sur les bonnes pratiques de la gestion forestière avec les acteurs de la forêt des Vaseix.
- Soutien du festival du réemploi « Tous au Grand R' » au Lac de Saint-Pardoux, organisé le 6 juillet par le SYDED et la Communauté de communes ELAN, afin de sensibiliser à la réduction des déchets et à l'économie circulaire.
- Poursuite du développement de l'application ludique et pédagogique de découverte des sites naturels ou patrimoniaux « Haute-Vienne Explor Games® » avec un nouveau parcours autour du Musée départemental d'art contemporain - château de Rochechouart.
- Accompagnement des projets de développement durable des collèges :
 - o reconduction de l'éco-pâturage au collège de Saint-Germain-les-Belles ;
 - o extension du jardin pédagogique et mise en place de récupérateurs d'eau de pluie au collège Bernart de Ventadour à Limoges ;
 - o évolution des jardins avec des espaces floraux aux collèges Pierre de Ronsard à Limoges et Fernand Lagrange à Pierre-Bufferrière,

En chiffres

- 20 animations de sensibilisation menées sur les ENS.
- 12 collèges labellisés en Démarche globale de Développement Durable (E3D).
- 30 collèges participants au PLC.
- 58 projets PLC financés pour un montant global de 59 500 €.

- consommation des légumes produits aux collèges d'Isle et Châteauponsac ;
- projet « Cultivons notre jardin » à la cité scolaire Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat avec les lycéens en vue de la végétalisation de la cour.
- Parcours laïque et citoyen (PLC) en complémentarité des dispositifs existants, afin de permettre aux collégiens haut-viennois de mieux appréhender la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République au travers d'actions menées par des associations et des institutions locales.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit :

- l'élaboration d'un nouveau programme d'animations au sein des ENS ;
- le renouvellement progressif de la signalétique des ENS ;
- la refonte du sentier d'interprétation de l'étang de la Pouge.

C. Sensibiliser et valoriser les actions des agents départementaux en faveur de la transition écologique

Objectifs

→ Développer des pratiques internes vertueuses.

Actions phares 2025

- Tri des biodéchets : mise en place d'une expérimentation avec l'installation de 2 composteurs à l'Hôtel du Département, afin de réduire le volume des déchets produits et de limiter leur transport vers la Centrale Energie Déchets, organisation d'une action de sensibilisation auprès des agents avec l'intervention de Limoges Métropole.
- Espèces exotiques envahissantes : sensibilisation auprès des agents départementaux par la FREDON Nouvelle-Aquitaine et identification des espèces présentes dans la forêt des Vaseix.
- Organisation d'une visite à la Maison de l'énergie du SEHV et participation à un atelier dédié à l'eau.
- Action d'information le 27 novembre à destination des agents du Département sur les éco-gestes, la lecture de la facture d'énergie, le travail de prévention réalisé par les Maisons du Département sociales, les services du guichet « Nov habitat 87 », ainsi que les outils et techniques d'animation en matière de précarité énergétique.
- Rédaction d'un dossier documentaire sur le thème de l'eau, indiquant notamment les mesures envisagées par les pouvoirs publics.
- Formation des agents départementaux à la surveillance de l'ouvrage du barrage du Lac de Saint-Pardoux.

En chiffres

- 16 bio-seaux mis en place à l'Hôtel du Département pour le tri des biodéchets.
- 20 agents sensibilisés au tri des biodéchets.
- 53 agents formés à la surveillance du barrage du Lac de Saint-Pardoux.

Perspectives

En 2026, le Département prévoit, d'une part, de mettre en œuvre une communication interne favorisant l'appropriation des bonnes pratiques avec des actions de sensibilisation et de valorisation d'initiatives collectives et, d'autre part, d'initier une réflexion collaborative autour de la prévention et la gestion des déchets.